

Civilité et honnêteté chez Racine

Katsuya Nagamori

La carrière de Racine

Jean Racine (1639-1699) représente l'une des plus belles réussites littéraires et sociales au XVII^e siècle. Auteur dramatique à succès dès 1667, grâce à *Andromaque*, il va accumuler les honneurs : élu membre de l'Académie française en 1673, nommé historiographe du roi en 1677, membre de l'Académie des Inscriptions et Médailles depuis 1683, il accède à la charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1690, charge dont il obtiendra la survivance en faveur de son fils aîné. Belle carrière d'un homme de lettres devenu l'un des plus proches courtisans de Louis XIV, « prodigieux avancement social¹ », diraient certains, qui continue de nous impressionner, compte tenu du fait que Racine était né dans une famille de la bourgeoisie moyenne de province et qu'il perdit ses deux parents dès l'âge de trois ans.

Quelles furent les réactions de ses contemporains à l'égard de cet itinéraire exceptionnel ? À la mort de Racine, le marquis de Dangeau notait dans son *Journal* :

Le pauvre Racine mourut à Paris. C'était un homme de mérite, et illustre par ses ouvrages. Il travaillait à l'histoire du Roi ; il était de l'Académie Française. Je n'ai jamais connu d'homme qui eût tant d'esprit que celui-là².

Dans ses *Mémoires*, Saint-Simon, en exploitant son addition au *Journal* de Dangeau,

¹ Raymond Picard, « Racine et son étrange carrière » [1956], repris dans *De Racine au Parthénon. Essais sur la littérature et l'art à l'âge classique*, Gallimard, 1977, p. 15.

² Cité par Raymond Picard, *Nouveau Corpus racinianum. Recueil-inventaire des textes et documents du XVII^e siècle concernant Jean Racine*, édition cumulative, CNRS, 1976, p. 437.

évoque le souvenir de Racine en ces termes élogieux :

Presque en même temps [1698-1699], on perdit le célèbre Racine, si connu par ses belles pièces de théâtre. Personne n'avait plus de fonds d'esprit, ni plus agréablement tourné ; rien du poète dans son commerce, et tout de l'honnête homme, de l'homme modeste, et, sur la fin, de l'homme de bien. Il avait les amis les plus illustres à la cour, aussi bien que parmi les gens de lettres : c'est à eux à qui je laisse d'en parler mieux que je ne pourrais faire³.

On voit ce que le mémorialiste ajoute aux faits relatés par le marquis de manière concise et synthétique. D'après Saint-Simon, Racine aurait parfaitement incarné l'esprit mondain de l'époque, en personnifiant en même temps, ou successivement, l'honnêteté, la modestie et la dévotion — trois qualités qui ne sont pas mentionnées par Dangeau (l'expression « sur la fin » est sans doute une petite pique lancée à celui qui avait été jadis connu pour ses mœurs relâchées). Retenons la formule : « rien du poète dans son commerce, et tout de l'honnête homme ». L'appréciation de Saint-Simon, rédigée bien des années après la mort de l'intéressé, est à rapprocher, croyons-nous, des propos que Louis Racine, le fils cadet du poète, rapporte au commencement de ses *Mémoires* publiés en 1747, soit un demi-siècle après le décès de son père. Racine aurait fait une confidence à son fils aîné, Jean-Baptiste :

Ne croyez pas que ce soient mes pièces qui m'attirent les caresses des Grands. Corneille fait des vers cent fois plus beaux que les miens, et cependant personne ne le regarde ; on ne l'aime que dans la bouche de ses Acteurs. Au lieu que sans fatiguer les gens du monde, du récit de mes Ouvrages, dont je ne leur parle jamais,

³ Saint-Simon, *Mémoires (1691-1701) Additions au Journal de Dangeau*, t. I, éd. Yves Coirault, Gallimard, 1983, p. 609. Cf. Note de Coirault : « On sait qu'*homme de bien* signifie essentiellement *dévo*t. » (Éd. cit., p. 1464.)

je les entretiens des choses qui leur plaisent. Mon talent avec eux n'est pas de leur faire sentir que j'ai de l'esprit, mais de leur apprendre qu'ils en ont⁴.

Si l'on croit en ces témoignages, dans les dernières années de sa vie, Racine se serait montré très discret sur sa carrière d'auteur dramatique et sur ses œuvres littéraires, auxquelles il tenait pourtant à apporter les dernières retouches, deux ans avant sa mort, pour donner une ultime édition de ses *Œuvres*⁵. Comment expliquer cette discrétion du dramaturge courtisan sur sa gloire littéraire passée ? Pour réfléchir à cette question, on pourrait se rappeler ce que Pascal écrivait à propos de l'« honnête homme » : « Quand en voyant un homme on se souvient de son livre, c'est mauvais signe »⁶. Le portrait tracé par Saint-Simon tout comme l'anecdote racontée par Louis Racine semblent concorder avec l'idéal de l'honnête homme prôné par Pascal. Remarquons que dans cette variation du parallèle entre Corneille et Racine, ce dernier, tout en concédant à son rival d'autrefois le statut du plus grand poète, semble se prévaloir de sa propre qualité d'« honnête homme », à savoir de son aptitude à s'entretenir avec n'importe quel interlocuteur mondain sur n'importe quel sujet, mais toujours d'une manière agréable et

⁴ Louis Racine, *Mémoires contenant quelques particularités sur la vie et les ouvrages de Jean Racine* [1747], repris dans Racine, *Œuvres complètes*, t. I, éd. Georges Forestier, Gallimard, 1999, p. 1116. Cf. La Bruyère : « Il me semble que l'esprit de politesse est une certaine attention à faire que par nos paroles et nos manières les autres soient contents de nous et d'eux-mêmes. » (*Les Caractères*, « V. De la société et de la conversation », éd. Emmanuel Bury, Le Livre de Poche, 2004, p. 241.)

⁵ *Œuvres de Racine*, Paris, Claude Barbin / Denys Thierry / Pierre Trabouillet, 1697, 2 vol. Ce sera la dernière édition collective de ses *Œuvres*, destinée à faire passer à la postérité l'image d'un poète dramatique qui a atteint le sommet de son art.

⁶ *Pensées*, Lafuma 647/Sellier 532 : « Honnête homme. Il faut qu'on n'en puisse [dire] ni il est mathématicien, ni prédicateur, ni éloquent, mais il est honnête homme. Cette qualité universelle me plaît seule. Quand en voyant un homme on se souvient de son livre, c'est mauvais signe. Je voudrais qu'on ne s'aperçût d'aucune qualité que par la rencontre et l'occasion d'en user, *ne quid nimis*, de peur qu'une qualité ne l'emporte et ne fasse baptiser. Qu'on ne songe point qu'il parle bien sinon quand il s'agit de bien parler, mais qu'on y songe alors. » (*Les Provinciales, Pensées et opuscules divers*, éd. Gérard Ferreyrolles et Philippe Sellier, Le Livre de poche / Classiques Garnier, La Pochothèque, 2004, p. 1121-1122.)

plaisante, sans affectation ni pédantisme. En somme, Racine le père donne à son fils adolescent des leçons sur la *conversation civile*, pierre de touche de la civilité mondaine où prédomine l'art de plaire. Civilité et honnêteté : ne seraient-elles pas une clé de lecture pour comprendre la trajectoire de vie à la fois exceptionnelle et exemplaire de Racine ?

On constate en effet que le milieu aristocratique du XVII^e siècle reste relativement ouvert et admet en son sein des écrivains et des artistes d'origine roturière (« les caresses des Grands », disait Racine dans le passage cité plus haut), à condition qu'ils acceptent son *idéologie*, exprimée dans les concepts de *civilité* et d'*honnêteté* : deux concepts fondateurs de la culture française du XVII^e siècle, qui s'employaient indifféremment à l'époque où Racine écrivait ses tragédies, en remplacement du terme d'origine médiévale, *courtoisie*⁷. Les dictionnaires de l'époque insistent en particulier sur la civilité comme art de la parole en société, toujours qualifié d'« honnête »⁸. Selon Roger Chartier, c'est la première traduction française (1537) du traité d'Érasme, *De civilitate morum puerilium* (1530), qui introduit en français un sens neuf de *civilité* (« un petit traité de la civilité puérile et honnête »)⁹. Ce traité, quoique dédié à un fils de prince, suppose que les règles qu'il contient s'adressent à tous, sans distinction de

⁷ « COURTOIS. COURTOISIE. Ces mots commencent à vieillir, et ne sont plus de bel usage. Nous disons, *civil*, *honnête* ; *civilité*, *honnêteté*. » (Bouhours, *Remarques nouvelles sur la langue française* [1675], Genève, Slatkine Reprints, 1973, p. 48.)

⁸ Richelet, *Dictionnaire françois* (1680) : « *Civilité*, s.f. Sience [*sic*] qui enseigne à ne rien faire, et à ne rien dire que d'honnête et de bien à propos dans le commerce de la vie. »

Furetière, *Dictionnaire universel* (1690) : « CIVILITÉ s.f. Maniere honneste, douce et polie d'agir, de converser ensemble. »

Dictionnaire de l'Académie française (1694) : « Civilité s. f. Honnesteté, courtoisie, maniere honneste de vivre & de converser dans le monde. »

⁹ Traduction française par Pierre Saliat. Une seconde traduction due à Jean Louveau, *Civilité puérile*, paraît en 1558 chez Robert Granjon et est rééditée à Anvers en 1559 : l'édition de Granjon apporte une novation fondamentale en imprimant le texte d'Érasme dans un caractère typographique qui vise à imiter l'écriture cursive et qui sera connue sous le nom de *lettre de civilité*. (Roger Chartier, « Distinction et divulgation : la civilité en question », dans *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Seuil, 1987, p. 51-52.)

condition : « Personne ne choisit son pays ni son père : tout le monde peut acquérir des qualités et des mœurs¹⁰. » À la différence de la courtoisie médiévale, la civilité définit de manière universelle, pour tout homme, ce qui est convenable dans les relations sociales. Si la civilité revêt un caractère universel, l'honnêteté sert plutôt de critère de distinction sociale ; mais, comme on l'a vu, les deux termes deviendront presque synonymes. Dans la première moitié du XVII^e siècle, le mot *civilité* n'est pas nécessairement présent dans les titres qui mettent en avant les concepts de bienséance, d'honneur ou d'honnêteté. Les modèles italiens et leurs traductions du XVI^e siècle dominent encore : *Le Livre du Courtisan* de Baldassar Castiglione (1528)¹¹, *Le Galatée* de Giovanni Della Casa (1558)¹², *La Civile Conversation* de Stefano Guazzo (1574)¹³. On sait que Nicolas Faret en a fait une synthèse sous le titre *L'Honnête Homme ou l'Art de plaire à la cour* (1630), titre promis à un bel avenir. On y trouve par exemple l'importante notion de « négligence » qui dérive de la *sprezzatura* de Castiglione : selon Faret, il y a « une règle générale qui sert sinon à l'acquérir [la grâce], du moins à ne s'en éloigner jamais » :

C'est de fuir comme un précepte mortel cette malheureuse et importune Affectation, qui ternit et souille les plus belles choses, et d'user partout d'une certaine *négligence* qui cache l'artifice, et témoigne que l'on ne fait rien que comme sans y penser, et sans aucune sorte de peine. C'est ici à mon avis la plus pure source de la bonne grâce¹⁴.

¹⁰ Érasme, *La Civilité puérile*, traduction par Alcide Bonneau, Liseux, 1877, p. 119. [document BnF gallica]

¹¹ Traductions françaises en 1537 par Jacques Colin (*Les Quatre Livres du Courtisan du conte Baltazar de Castillon*) et en 1580 par Gabriel Chappuis (*Le Parfait Courtisan*).

¹² Traduction française en 1562 par Jean du Peyrat (*Le Galatée, ou La manière et façon comme le gentilhomme se doit gouverner en toute compagnie*). Traduit également en 1666 par Jean-Baptiste Du Hamel (*Galatée, ou L'art de plaire dans la conversation*).

¹³ Traductions françaises en 1579 par François de Belleforest et par Gabriel Chappuis.

¹⁴ Nicolas Faret, *L'Honnête Homme ou L'Art de plaire à la Cour* [1630], éd. Maurice Magendie [1925], Genève, Slatkine Reprints, 1970, p. 20. Nous avons modernisé l'orthographe. C'est nous qui soulignons.

Ainsi Faret « fonde son élégance sur une volonté d'effacement »¹⁵. Voilà le principe qui explique peut-être la discrétion avec laquelle Racine parlait de ses propres œuvres et le « talent » dont il s'honorait de se faire accepter sans heurts dans le monde.

La formation de Racine

Il n'y a donc rien de surprenant dans ces témoignages sur le Racine courtisan ; ils corroborent l'idée répandue du conformisme racinien, dont parlait jadis Thierry Maulnier (« Racine ne se heurte nulle part »¹⁶), et qui fut rebaptisé par Alain Viala « la stratégie du caméléon », expression qui souligne la facilité quasi naturelle avec laquelle Racine s'adapte au milieu auquel il voulait s'intégrer et dans lequel il voulait réussir¹⁷. Raymond Picard parlait, quant à lui, de l'« arrivisme » de Racine, en reconstituant minutieusement, documents à l'appui, cette fulgurante ascension sociale de l'orphelin de la Ferté-Milon¹⁸.

Sans nier le bien-fondé de ces interprétations, nous voudrions, quant à nous, suggérer que la réussite du courtisan tout comme le succès du poète dramatique s'expliquent par l'assimilation des leçons de l'humanisme par Racine. On pourrait dire en effet, avec W. Stewart, qu'« [a]ucun poète ne doit autant que Racine à l'éducation qu'il a reçue¹⁹. » Comme l'a suggéré Jean Mesnard²⁰ et comme l'a démontré la biographie

¹⁵ Emmanuel Bury, *Littérature et politesse. L'invention de l'honnête homme (1580-1750)*, PUF, 1996, p. 65.

¹⁶ Thierry Maulnier, *Racine*, Gallimard [1936], 1988, p. 29.

¹⁷ « Tel qu'en lui-même enfin sa carrière le montre : devenir écrivain n'était pas un but, une valeur en soi ; mais bien, là plus de doute, un moyen de parvenir. » (Alain Viala, *Racine. La stratégie du caméléon*, Seghers, 1990, p. 197.)

¹⁸ « Pendant près de quarante ans, l'ambition, qui est le moteur de toute carrière — dans son cas, une ambition diverse, mais toujours agissante — pousse Racine vers de nouvelles conquêtes. » (Raymond Picard, *La Carrière de Jean Racine*, Gallimard [1956], 1961, p. 8.)

¹⁹ William Mc C. Stewart, « L'éducation de Racine. Le poète et ses maîtres », *CAIEF*, III, 1 (1953), p. 55

²⁰ Jean Mesnard, « Racine et Port-Royal : autour d'un épisode inconnu », dans *La « Guirlande » de Cecilia. Studi in onore di Cecilia Rizza*, Schena/Nizet, 1996, p. 557-565. *Idem*, « Racine, Nicole

monumentale de Georges Forestier²¹, le fil conducteur de la vie de Racine est à chercher dans ses liens avec Port-Royal, où il a été accueilli probablement dès l'âge de sept ans et où il a reçu l'essentiel de son éducation humaniste²². Les documents qu'on appelle « Papiers de Jean Racine », fonds conservé à la BnF²³ et constitué des livres annotés et des manuscrits autographes de Racine (cahiers d'extraits et notes de lectures, par exemple), attestent, s'il en était encore besoin, la solidité de la culture littéraire acquise pendant ses années d'apprentissage passées essentiellement aux Petites Écoles de Port-Royal.

La formule pédagogique y était proche du préceptorat, caractérisée, d'une part, par la place accordée au français comme langue d'acquisition, y compris pour l'enseignement des langues anciennes et, d'autre part, par la pratique de « l'étude intégrale de certains auteurs antiques dans les textes mêmes et non plus dans les seuls abrégés et manuels scolaires²⁴ ». Raymond Picard explique ainsi le sens à donner à ce genre de travail personnel :

Selon les préceptes de la rhétorique, une lecture est avant tout une cueillette de lieux communs, formules de portée générale dont on pourra ensuite orner son propre discours [...]. Pour rendre le texte transportable, il importe d'en tirer une maxime [...]. Racine traduit donc le passage, le résume en quelques mots et en extrait tout ce qui est universellement valable [...]²⁵.

et Lancelot », dans *Jean Racine 1639-1699*, éd. Gilles Declercq et Michèle Rosellini, PUF, 2003, p. 368-369.

²¹ « Ce n'est pas simple formule que d'affirmer que pour Racine presque tout débute et tout finit à Port-Royal. » (Georges Forestier, *Jean Racine*, Gallimard, 2006, p. 39.)

²² Marc Fumaroli note également : « À l'arrière-plan du théâtre de Racine, les Petites-Écoles, qui font étudier Quintilien et les Grecs ». (*La République des Lettres*, Gallimard, 2015, p. 264.)

²³ BnF, Manuscrits, Fonds français 12886-12891.

²⁴ Basil Munteano, *Racine écolier des Petites Écoles de Port-Royal*, p. 3, inédit ; cité par Gilles Declercq, « La formation rhétorique de Racine », dans *Jean Racine 1639-1699*, éd. cit., p. 267, n. 2.

²⁵ Racine, *Œuvres complètes*, t. II, éd. Raymond Picard, Gallimard [1952], 1966, p. 654 ; cité par G.

C'est ainsi qu'on trouve parmi les « Papiers de Jean Racine », un cahier daté de 1656, contenant les sentences tirées des *Annales* de Tacite ainsi que les extraits et le résumé de l'*Institution oratoire* de Quintilien²⁶. Racine avait alors seize ou dix-sept ans. On y voit déjà tout ce qui allait favoriser le talent du futur dramaturge. Il faut noter toutefois qu'au XVII^e siècle, la formation rhétorique avait d'abord une finalité socio-professionnelle et pas nécessairement littéraire. À ce stade, Racine pouvait très bien opter pour le métier d'avocat : Antoine Le Maître, célèbre avocat retiré à Port-Royal, avait une tendresse particulière pour Racine et avait l'intention, dit-on, de faire de lui un avocat²⁷.

À dix-neuf ans, à sa sortie du collège, Racine ne s'est pas encore fixé de but. Il s'essaie à la poésie et au théâtre. À vingt et un ans, il part pour Uzès, en Occitanie, auprès d'un oncle maternel, alors vicaire général de l'évêché d'Uzès, dans l'espoir d'obtenir un bénéfice ecclésiastique. Le séjour durera environ dix-huit mois dans un dépaysement total. Voici une lettre que Racine a écrite pendant son séjour à Uzès : « nous appelons ici la France tout le pays qui est au delà de la Loire ; celui-ci passe comme une province étrangère²⁸. » Dans une autre lettre adressée à son ami Vitart, Racine écrit :

Je n'aurais jamais cru être capable d'une si grande solitude, et vous même n'aviez jamais espéré cela de ma vertu. Je passe mon temps avec mon oncle, avec saint Thomas et avec Virgile ; je fais force extraits de théologie, et quelques-uns de

Declercq, art. cit., p. 268, n. 2.

²⁶ BnF, Manuscrits, Fonds français 12888 : « *Taciti sententiæ illustiores. Excerptæ anno 1656*. R[acine]. », folios 1-226 ; « *Quintiliani sententiæ illustiores. Excerptæ anno 1656*. R[acine]. », folios 239-483.

²⁷ « M. Le Maître qui trouva dans mon Père une grande vivacité d'esprit avec une étonnante facilité pour apprendre, voulut conduire ses études, dans l'intention de le rendre capable d'être un jour Avocat [...]. » (Louis Racine, *Mémoires...*, éd. cit., p. 1119.)

²⁸ Racine, « Lettre à Monsieur l'Abbé Le Vasseur » [21 mars 1662], dans *Œuvres complètes*, t. II, éd. cit., p. 424.

poésie : voilà comme je passe le temps [...]»²⁹.

Dans ses *Mémoires*, Louis Racine souligne l'intérêt constant que son père a manifesté pour la langue française pendant son séjour à Uzès :

Sa [Racine] mauvaise humeur contre les habitants d'Uzès [...] semble venir de ce qu'il est dans un pays où il craint d'oublier la langue Française, qu'il avait une extrême envie de bien posséder. Je juge de l'étude particulière qu'il en faisait, par des remarques écrites de sa main, sur celles de Vaugelas, sur la traduction de Quinte-Curce, sur quelques traductions de d'Ablancourt³⁰.

Il est significatif que Racine plonge, dans cette vie solitaire à Uzès et loin de Paris, dans *Remarques sur la langue française* de Vaugelas, célèbre grammairien, selon qui la norme linguistique, qu'il appelle « le bon usage », est « la façon de parler de la plus saine partie de la Cour »³¹, la « Cour » étant à entendre ici comme une communauté culturelle plutôt qu'une classe sociale déterminée. La cour, au sens large où l'entend Vaugelas, pourrait donc s'identifier avec « le public » ou l'ensemble des « honnêtes gens » de Paris. Rappelons ici encore la pensée de Pascal sur l'« honnête homme » : « Il faut qu'on n'en puisse [dire] ni : il est mathématicien, ni prédicateur, ni éloquent, mais il est honnête homme. Cette qualité universelle me plaît seule³². » Aux yeux de Pascal, l'homme de cour n'a pas de valeur du point de vue de la distinction sociale, mais il est intéressant justement parce que pour être admis à la cour, pour y tisser les liens sociaux,

²⁹ Racine, « Lettre à Monsieur Vitart » [17 janvier 1662], dans *Œuvres complètes*, t. II, éd. cit., p. 418.

³⁰ Louis Racine, *Mémoires...*, éd. cit., p. 1124.

³¹ « Voici donc comme on définit le bon Usage. C'est la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des Auteurs du temps. » (Claude Favre de Vaugelas, *Remarques sur la langue française*, éd. Zygmunt Marzys, Genève, Droz, 2009, p. 68.) Nous avons modernisé l'orthographe.

³² *Pensées*, Lafuma 647/Sellier 532, éd. cit., p. 1121-1122.

il doit se dépouiller de toute qualité. On comprend que c'est un bel éloge que de dire de quelqu'un, comme l'a fait Saint-Simon : « rien du poète dans son commerce, et tout de l'honnête homme ».

La « traduction de Quinte-Curce » que mentionne Louis Racine est également de Vaugelas, parue en 1653 et saluée comme un chef-d'œuvre du genre. Racine en fait des extraits et il en fera une source historique quelques années plus tard pour sa deuxième tragédie, *Alexandre le Grand* (1665). Ce qui est intéressant, c'est que Racine a souligné bon nombre d'expressions de Vaugelas auxquelles il trouvait à reprendre. Et de fait, la plupart d'entre elles ont été corrigées dans l'édition de 1659³³ : sans doute ce fait montre-t-il l'œil critique avec lequel Racine regarde les travaux du grammairien. En ce qui concerne d'Ablancourt, connu pour ses « belles infidèles », c'est-à-dire ces traductions libres, embellies et adaptées au goût du public mondain, Racine fera implicitement référence à sa traduction des *Œuvres* de Tacite dans la préface de *Britannicus* (1669)³⁴. On a là la preuve que Racine, dès sa jeunesse, était bien conscient de l'exigence de la langue française et de l'importance de la traduction, élément clé de la réception de l'antiquité greco-latine dans la culture moderne européenne. Inutile d'ajouter que Port-Royal était l'un des hauts lieux de la traduction en France au XVII^e siècle.

Autre aspect de l'intérêt que Racine témoigne pour la langue, c'est la question du style à adopter pour le public mondain. À Uzès, Racine a pu lire les *Provinciales* de Pascal³⁵, l'un des premiers exemples de la divulgation de la spiritualité en langue française moderne et, d'après Boileau, « le plus parfait ouvrage qui soit en notre langue »³⁶. Racine était, comme tout le monde, sous leur charme. Quelques années plus

³³ Voir la « Liste d'expressions extraites du *Quinte-Curce* de Vaugelas », dans *Œuvres complètes*, t. II, éd. cit., p. 992-996.

³⁴ Sur ce point, voir Roger Zuber, *Les « Belles infidèles » et la formation du goût classique*. Perrot d'Ablancourt et Guez de Balzac [1968], A. Michel, 1995, p. 286-287.

³⁵ « Je ne vous prie plus de m'envoyer des *Lettres Provinciales* : on nous les a prêtées ici ; elles étaient entre les mains d'un officier de cette ville, qui est de la Religion [Prétendue Réformée]. » (Racine, « Lettre à Monsieur Vitart » [30 mai 1662], dans *Œuvres complètes*, t. II, éd. cit., p. 438.)

³⁶ Boileau, « Lettre à Antoine Arnauld » [juin 1694], dans *Œuvres complètes*, éd. Françoise Escal,

tard, Racine est déjà auteur de deux tragédies et, par un renversement ironique de situation, il s'en prend à l'un de ses anciens maîtres de Port-Royal, Pierre Nicole³⁷. Piqué au vif par la critique virulente que Nicole adresse au métier de romancier et d'auteur dramatique, Racine décide d'intervenir dans la querelle dite des *Imaginaires* et de répondre à son ancien maître, marquant bien la différence qu'il y a entre le style de Pascal et celui de Nicole :

Je remarquais que vous prétendiez prendre la place de l'auteur des *Petites Lettres* ; mais je remarquais en même temps que vous étiez beaucoup au-dessous de lui, et qu'il y avait une grande différence entre une *Provinciale* et une *Imaginaire*³⁸. [...]

Je vois bien que vous voulez attraper ce genre d'écrire : l'enjouement de M. Pascal a plus servi à votre parti que tout le sérieux de M. Arnauld. Mais cet enjouement n'est point du tout votre caractère [...].

Retranchez-vous donc sur le sérieux. Remplissez vos lettres de longues et doctes périodes. Citez les Pères. Jetez-vous souvent sur les injures, et presque toujours sur les antithèses. Vous êtes appelé à ce style. Il faut que chacun suive sa vocation³⁹.

Derrière le ton acerbe et railleur, que Racine regrettera d'avoir adopté plus tard, on peut reconnaître au moins que le jeune auteur dramatique, au début de sa carrière, est bien

Gallimard, 1966, p. 792.

³⁷ Nicole, engagé dans une polémique, a rédigé dix-huit lettres, comme l'avait fait Pascal, dont les huit dernières étaient des attaques contre Desmarets de Saint-Sorlin, écrivain anti-janséniste. Nicole a affirmé dans *L'Hérésie imaginaire, lettre XI. ou Première Visionnaire*, en se référant aux activités de Desmarets : « Un faiseur de Romans et un poète de théâtre est un empoisonneur public, non des corps, mais des âmes des fidèles ». (Cité par Laurent Thirouin, dans Pierre Nicole, *Traité de la Comédie et autres pièces d'un procès du théâtre*, éd. Laurent Thirouin, Champion, 1998, p. 219.)

³⁸ Racine, « Lettre à l'auteur des *Hérésies imaginaires* et des deux *Visionnaires* » [1666], dans *Œuvres complètes*, t. II, éd. cit., p. 18.

³⁹ *Ibid.*, p. 24.

conscient de l'importance du style naturel et enjoué, seul capable d'attirer les lecteurs mondains.

Civilité et honnêteté sur la scène

Après avoir vu ces écarts de jeunesse — une prise à partie intempestive avec un ton agressif et hargneux employé à l'égard de son ancien maître — qui semblent être aux antipodes des usages et des codes de la civilité, on peut se demander à présent comment la civilité mondaine s'assimile chez Racine à la culture humaniste dont il hérite de ses maîtres de Port-Royal, comment le poète dramatique se conforme à l'attente du public mondain en même temps qu'à celle des lecteurs savants. « C'est une étrange entreprise que celle de faire rire les honnêtes gens », disait Dorante dans *La Critique de l'École des femmes*⁴⁰; Molière estimait que l'exigence du genre comique en matière d'honnêteté était plus grande que celle du genre tragique. Le point est à discuter. En tout cas, Racine essaie de ménager son public à sa manière. Le principe fondamental de la prise en compte de l'interlocuteur, essentiel dans l'art de la communication, trouvera également son champ d'application dans l'art du théâtre.

Pour le sujet de ses tragédies, Racine choisit toujours un événement ou un épisode bien connu du public, soit par les traductions ou les livres de vulgarisation, soit par les pièces d'autres auteurs qui restent encore dans la mémoire du public : *La Thébaïde* (1664), la première tragédie de Racine, prolonge l'histoire d'Œdipe, traitée par Corneille quelques années auparavant. D'ailleurs, l'insistance sur la fidélité à l'histoire, tant réclamée par Corneille et Racine, n'était rien d'autre que la fidélité aux sources littéraires : dans une tragédie, les événements et les comportements de personnages devaient être conformes, non seulement aux textes et œuvres de l'antiquité, mais encore aux récits et descriptions qu'on lisait dans les livres d'histoire ou de mythologie. Le

⁴⁰ *La Critique de L'École des femmes* [1663], scène VI, dans *Œuvres complètes*, t. I, éd. Georges Forestier et Claude Bourqui, Gallimard, 2010, p. 505.

Plutarque traduit par Amyot (*Vies parallèles*, publiées en français en 1559) ou l'*Histoire romaine* de Coëffeteau⁴¹ ou encore le Tacite traduit par Perrot d'Ablancour⁴², par exemple, se trouvaient certainement sur les rayons de la bibliothèque de l'honnête homme. Ainsi les connaissances de l'histoire et de la mythologie étaient largement partagées par le public cultivé, à travers les traductions ou les compilations. L'important est donc que, dans une tragédie, il n'y ait pas d'éléments qui contredisent ces connaissances préalables⁴³ : le souci premier du poète dramatique doit consister à ne point choquer l'idée que s'en font les gens instruits de son temps. La prétendue fidélité à l'histoire crée ainsi chez le spectateur ou le lecteur le sentiment de familiarité, source du plaisir de la reconnaissance⁴⁴.

Racine soigne les scènes d'exposition de manière à introduire le spectateur dans l'univers théâtral le plus naturellement possible, à ne pas trop le dépayser ni le choquer, même si l'univers tragique le projette le plus souvent dans un temps immémorial et dans un espace lointain. Comme d'autres poètes dramatiques, Racine a recours au *confident*, personnage de convention qui permet d'éviter des monologues artificiels ; mais chez Racine, il a également pour fonction de représenter l'humanité moyenne, la *doxa*, et ainsi de permettre au spectateur d'accéder à un autre monde. Le spectateur se reconnaît par ailleurs dans le protocole mis en place. L'entrée d'un roi sur la scène s'accompagne nécessairement d'un certain rituel : l'entrevue avec le roi ou l'empereur doit être d'abord sollicitée par l'intermédiaire d'un messenger-confident. Ainsi Antiochus envoie Arsace

⁴¹ La traduction que Coëffeteau a donnée de l'*Abrégé de l'histoire romaine* de Florus (1615), puis son *Histoire romaine* (1621) ont connu de nombreuses rééditions au XVII^e siècle.

⁴² Publié entre 1640 et 1651.

⁴³ Corneille dit : « Il suffit que nous n'inventions pas ce qui de soi n'est point vraisemblable, et qu'étant inventé de longue main, il soit devenu si bien de la connaissance de l'auditeur, qu'il ne s'effarouche point à le voir sur la scène. » (*Discours de la tragédie* [1660], dans *Œuvres complètes*, t. III, éd. Georges Couton, Gallimard, 1987, p. 157.)

⁴⁴ Racine écrit, par exemple, à propos du grand projet d'expédition contre Rome qu'il prête à son héros : « je crois que le plaisir du Lecteur pourra redoubler, quand il verra que presque tous les Historiens ont dit ce que je fais dire ici à Mithridate ». (« Préface » de *Mithridate* [1673], dans *Œuvres complètes*, éd. Forestier, t. I, p. 629.)

pour demander à la reine Bérénice un « entretien secret » (I, 1, v. 10) comme pour laisser présager du problème central de la tragédie qu'est la communication. C'enone précède d'un pas l'entrée de Phèdre pour éviter une rencontre fortuite entre sa maîtresse et Hippolyte (I, 3, v. 150) ; à l'acte suivant, c'est Thérémène qui annonce à ce dernier l'arrivée de Phèdre (II, 3, v. 561). Le chassé-croisé protocolaire retarde et annonce la scène capitale de la déclaration de Phèdre à Hippolyte (II, 5). On voit que la représentation de comportements civils à la mode sous Louis XIV, destinée à rendre l'univers fictif plus familier au spectateur⁴⁵, remplit aussi la fonction de préparer et mieux faire ressortir les dérèglements passionnels auxquels succombent les héros raciniens.

D'autre part, le dramaturge pose les exigences de clarté et de netteté. En cela, il retrouve le précepte de Quintilien, repris par Vaugelas : « il [Quintilien] réduit la clarté à ce dernier degré de perfection, qu'il faut tâcher autant qu'il se peut, quand on parle ou quand on écrit, non seulement de se faire entendre, mais de faire en sorte qu'on ne puisse n'être pas entendu »⁴⁶. Aussi bien sur le plan macrostructural (mise en intrigue et liaison des scènes) que microstructural (dialogues, monologues et tirades), la tragédie doit être construite de manière à être parfaitement compréhensible, selon les principes de la disposition rhétorique. Même les passions les plus violentes, les plus folles, doivent s'organiser pour se faire comprendre, pour faire en quelque sorte un *désordre ordonné*.

⁴⁵ Jean-Yves Vialleton remarque : « les pièces de Racine sont la preuve *a fortiori* qu'on peut lire les tragédies à la lumière non seulement de la morale théorique des philosophes et des savants mais aussi à celle des *minima moralia* auxquels s'intéressent les traités du comportement ». (« Dramaturgie et civilité : Racine et ses critiques », dans *Jean Racine 1699-1999*, éd. Gilles Declercq et Michèle Rosellini, PUF, 2003, p. 112.)

⁴⁶ Vaugelas, *Remarques sur la langue française*, éd. cit., p. 896. L'idée est également reprise par Bouhours : « Je voudrais que ceux qui écrivent tâchassent non seulement de se faire entendre, mais qu'ils fissent en sorte, qu'on ne pût ne les pas entendre ». (Dominique Bouhours, *Doutes sur la langue française proposés à Messieurs de l'Académie française par un gentilhomme de province* [1674], éd. Giovanni Dotoli, Schena/Didier, 1998, p. 302.) Cf. Quintilien : « il ne faut pas veiller à ce que le juge puisse comprendre, mais à ce que, en tout état de cause, il ne puisse pas ne pas comprendre. » (*Institution oratoire*, VIII, 2, 23-24 ; texte établi et traduit par Jean Cousin, Les Belles Lettres, 1978, p. 60.)

Or, l'Abbé d'Aubignac, critique dramatique qui ne jure que par la vraisemblance, objecte que l'artifice risque de s'y faire sentir⁴⁷ et pose cette exigence supérieure :

Mais en remettant le Discours pathétique dans l'ordre, il faut y mêler et varier les grandes figures, comme nous avons dit, afin que cette diversité d'expressions porte une image des mouvements d'un esprit troublé, agité d'incertitude, et transporté de passion déréglée⁴⁸.

Racine répond pleinement à cette demande, lorsqu'il place les discours pathétiques aux moments cruciaux de la tragédie. Prenons pour exemple le monologue de Mithridate (IV, 5), que l'on peut lire à la lumière de la tirade de Phèdre (IV, 6) : les deux scènes commencent par la stupeur des héros, due à une découverte inattendue, suivie de la tourmente causée par le conflit entre la jalousie et la voix de la raison. Si Mithridate, dans l'amertume, s'adresse aux Romains (« quel triomphe pour vous », v. 1410), la fille de Minos ne s'écrie-t-elle pas au beau milieu de son égarement : « Que diras-tu, mon père, à ce spectacle horrible ? » (v. 1285) — beaux exemples d'une apostrophe rhétorique adressée à l'être absent sur la scène, mais non moins présent à l'esprit des héros. Mithridate comme Phèdre prennent conscience, au moment même où ils sont réduits à l'extrême faiblesse, d'un regard à la hauteur duquel ils s'efforçaient de se tenir, d'une sorte de surmoi qui n'a cessé d'exercer sur eux son influence. Tout comme la tirade de Phèdre, le monologue de Mithridate est un discours savamment désordonné, pourrait-on dire, tant il façonne parfaitement le va-et-vient de la raison et de la colère, de l'amour et de l'arrière-pensée : discours qui illustre admirablement le caractère du héros,

⁴⁷ « Que si le Discours pathétique est bien ordonné, et que tout y soit bien conduit par les règles, il paraîtra trop affecté, sentira l'art, et n'imitera pas la nature qui agite l'esprit humain incertainement et confusément, et qui le porte sans ordre et sans règle sur tous les objets, les motifs, et les circonstances de sa passion, selon que les idées s'en rendent présentes. » (*La Pratique du théâtre* [1657], éd. Hélène Baby, Champion, 2001, p. 471.)

⁴⁸ *Ibid.*, p. 472.

coléreux mais froid, passionné mais rusé.

La considération du spectateur ou du lecteur est une constante dans les préfaces que Racine rédige pour ses tragédies. Mais face aux lecteurs savants et aux critiques vétilleux, il est souvent obligé de justifier ses choix et ses solutions. Or, même dans ces cas, en arborant le refus du pédantisme, Racine ne se pose pas comme théoricien — à la différence de Corneille — et il ne s'étend pas longuement sur la doctrine. Voici comment il s'adresse à ses détracteurs :

Que veulent-ils davantage ? Je les conjure d'avoir assez bonne opinion d'eux-mêmes pour ne pas croire qu'une pièce qui les touche, et qui leur donne du plaisir, puisse être absolument contre les règles. La principale Règle est de plaire et de toucher. Toutes les autres ne sont faites que pour parvenir à cette première. Mais toutes ces Règles sont d'un long détail, dont je ne leur conseille pas de s'embarrasser. Ils ont des occupations plus importantes. Qu'ils se reposent sur nous de la fatigue d'éclaircir les difficultés de la *Poétique* d'Aristote. Qu'ils se réservent le plaisir de pleurer et d'être attendris ; Et qu'ils me permettent de leur dire ce qu'un Musicien disait à Philippe Roi de Macédoine, qui prétendait qu'une Chanson n'était pas selon les Règles. « À Dieu ne plaise, Seigneur, que vous soyez jamais si malheureux que de savoir ces choses-là mieux que moi. »

Voilà tout ce que j'ai à dire à ces Personnes, à qui je ferai toujours gloire de plaire [...]⁴⁹.

En employant un ton sarcastique qui lui est habituel, Racine fait ici d'une pierre deux coups : opposer le principe du plaisir au culte de la doctrine et faire valoir le succès de sa tragédie, d'une part, et, d'autre part, se montrer ennemi du pédantisme et, par là, donner une leçon de civilité à ses spectateurs et ses lecteurs, sommés d'approuver la finesse de l'art de plaire. Quant à la *Poétique* d'Aristote, Racine l'évoque pour mieux

⁴⁹ Racine, « Préface » de *Bérénice* [1670], dans *Œuvres complètes*, t. I, éd. Forestier, p. 452.

l'écarter. Il connaissait pourtant très bien le texte : on a en effet conservé de lui des annotations de la *Poétique* qui témoignent de ses efforts de compréhension et de réflexion sur l'essence de la tragédie⁵⁰. Il conseille cependant ici à ses détracteurs de ne pas juger son œuvre sur une analyse trop pointilleuse d'Aristote, mais plutôt sur le plaisir qu'elle provoque en eux.

Si Racine a incontestablement bénéficié de son éducation humaniste, il assimile la culture savante en lui appliquant les principes de la civilité et de l'honnêteté, c'est-à-dire, en adoptant l'esthétique du naturel. Dans cette esthétique, l'art doit effacer au terme du travail les traces des hésitations et des artifices. Et c'est sans doute sur ce point que l'on trouve la continuité entre le dramaturge et le coutisan honnête homme : l'esprit de *sprezzatura*, cher à Castiglione, qui exigera des efforts secrets et continuels de celui qui veut participer au commerce du monde. Avec une conscience aiguë de la signification sociale de la parole, Racine restera un poète docile — image que l'on ne retrouve guère dans les préfaces polémiques de ses tragédies, certes —, consciencieux et respectueux du bon usage : en témoigne une lettre adressée au grammairien le P. Bouhours où l'on voit Racine supplier ce dernier de lire les manuscrits des quatre premiers actes de la tragédie en cours de rédaction — il s'agit probablement de *Phèdre* — et de lui indiquer les fautes de langue :

Je vous envoie les quatre premiers actes de ma tragédie, et je vous enverrai le cinquième, dès que je l'aurai transcrit. Je vous supplie, mon Révérend Père, de prendre la peine de les lire, et de marquer les fautes que je puis avoir faites contre la langue, dont vous êtes un de nos plus excellents maîtres⁵¹.

⁵⁰ *Petri Victorii Commentarii in primum librum Aristotelis De arte poetarum* [1560], Florence, B. Giunta fils, 1573. [BnF, RES-Y-4] Pour les transcriptions, voir Racine, *Œuvres complètes*, t. II, éd. Picard, p. 923-930.

⁵¹ Racine, « Lettre au P. Bouhours » [1676?], dans *Œuvres complètes*, t. II, éd. cit., p. 462. On retrouve la même formule de politesse employée par Racine à propos du discours de réception

La recherche de l'élégance de l'expression chez Racine va de pair avec le souci de la netteté et de la clarté, et cela dans l'esprit de civilité et d'honnêteté, c'est-à-dire dans le but de se faire comprendre le mieux possible et de répondre au besoin universel de l'intelligibilité.

Bibliographie sélective⁵²

1. Corpus

- [Académie française] *Le Dictionnaire de l'Académie française* [1694], Tokyo, France Tosho Reprints, 1967.
- [Anthologie] *L'Art de la conversation*, éd. Jacqueline Hellegouarc'h, préface de Marc Fumaroli, Dunod (Classiques Garnier), 1997.
- Aubignac, Abbé d', *La Pratique du théâtre* [1657], éd. Hélène Baby, Champion (Sources classiques), 2001.
- Boileau, Nicolas, *Œuvres complètes*, éd. Françoise Escal, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), 1966.
- Bouhours, Dominique, *Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène* [1671], éd. Bernard Beugnot et Gilles Declercq, Champion (Sources classiques), 2003.
- Bouhours, Dominique, *Doutes sur la langue française* [1674], éd. Fulvia Fiorino, introduction par Giovanni Dotoli, Fasano/Paris, Schena/Didier, 1998.
- Bouhours, Dominique, *Remarques nouvelles sur la langue française* [1675], *Suite des Remarques nouvelles sur la langue française* [1687], Genève, Slatkine Reprints, 1973.
- Castiglione, Baldassar, *Le Livre du Courtisan* [1528], présenté et traduit de l'italien d'après la version de Gabriel Chappuys (1580) par Alain Pons [1987], Flammarion (GF), 1991.
- Corneille, Pierre, *Œuvres complètes*, éd. Georges Couton, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), 1980-1987, 3 vol.
- Érasme, *La Civilité puérile*, traduction par Alcide Bonneau, Liseux, 1877. [document BnF gallica]
- Faret, Nicolas, *L'Honnête homme ou L'Art de plaire à la Cour* [1630], éd. Maurice Magendie [1925], Genève, Slatkine Reprints, 1970.
- Furetière, Antoine, *Le Dictionnaire universel* [La Haye, 1690], S.N.L.-Le Robert, 1978.

de Thomas Corneille qu'il a prononcé à l'Académie française en 1685 : « Je vous envoie, mon Révérend Père, trois exemplaires de nos harangues académiques. Je vous prie de tout mon cœur d'en vouloir donner un au R. P. Rapin, et un au R. P. de la Baune. J'ai bien peur que vous ne trouviez sur le papier bien des fautes, que ma prononciation vous avait déguisées ; mais j'espère que vous les excuserez un peu, et que l'amitié que vous avez pour moi aidera peut-être autant à vous éblouir que ma déclamation l'a pu faire. » (*Œuvres complètes*, t. II, éd. cit., p. 466.) Cette fois-ci, la modestie n'est qu'une figure et Racine semble s'assurer en avance de l'approbation de Bouhours.

⁵² Le lieu de publication est Paris sauf indication contraire.

- La Bruyère, Jean de, *Les Caractères*, éd. Emmanuel Bury, Le Livre de Poche, 2004.
- La Rochefoucauld, *Réflexions ou sentences et maximes morales* [1665] ; suivi de *Réflexions diverses* ; et des *Maximes* de Madame de Sablé, éd. Jean Lafond, Gallimard (folio), 1976.
- Méré, Chevalier de, *Œuvres complètes*, éd. Charles-Henri Boudhors [1930] ; préface de Patrick Dandrey, Klincksieck, 2008.
- Molière, *Œuvres complètes*, éd. Georges Forestier et Claude Bourqui, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), 2010, 2 vol.
- Moralistes du XVII^e siècle. De Pibrac à Dufresny*, édition établie sous la direction de Jean Lafond, Laffont (Bouquins), 1992.
- Nicole, Pierre, *Traité de la Comédie et autres pièces d'un procès du théâtre*, éd. Laurent Thirouin, Champion (Sources classiques), 1998.
- Nicole, Pierre, *Essais de morale*, éd. Laurent Thirouin, PUF (Philosophie morale), 1999.
- Pascal, Blaise, *Les Provinciales, Pensées et opuscules divers*, éd. Gérard Ferreyrolles et Philippe Sellier, Le Livre de poche / Classiques Garnier, La Pochothèque (Classiques modernes), 2004.
- Quintilien, *Institution oratoire*, texte établi et traduit par Jean Cousin, Les Belles Lettres (Collection des Universités de France), 1975, 7 vol.
- Racine, Jean, *Œuvres de J. Racine*, éd. Paul Mesnard, Hachette (Les Grands Écrivains de la France) [1865-1873], 2^e éd., 1885-1888, 8 vol. et 2 albums.
- Racine, Jean, *Œuvres complètes*, t. I, éd. Georges Forestier, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), 1999.
- Racine, Jean, *Œuvres complètes*, t. II, éd. Raymond Picard, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade) [1952], 1966.
- Racine, Louis, *Mémoires contenant quelques particularités sur la vie et les ouvrages de Jean Racine* [1747], repris dans Racine, *Œuvres complètes*, t. I, éd. cit., p. 1114-1205.
- Richelet, Pierre, *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue françoise* [Genève, 1680], Genève, Slatkine Reprints, 1994.
- Saint-Simon, *Mémoires (1691-1701) Additions au Journal de Dangeau*, t. I, éd. Yves Coirault, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), 1983.
- Scudéry, Madeleine de, « De la conversation » [1653], repris dans *"De l'air galant" et autres Conversations (1653-1684). Pour une étude de l'archive galante*, éd. Delphine Denis, Champion (Sources classiques), 1998.
- Vaugelas, Claude Favre de, *Remarques sur la langue françoise*, édition critique avec introduction et notes, par Zygmunt Marzys, Genève, Droz (Travaux du Grand Siècle), 2009.

2. Études

a) ouvrages

- Bénichou, Paul, *Morales du grand siècle*, Gallimard [1948] (folio/essais), 1988.
- Bruneau, Charles, *Petite histoire de la langue française. T. I. Des origines à la Révolution*, A. Colin, 1955.
- Brunot, Ferdinand, *Histoire de la langue française des origines à nos jours. T. III. La formation de la langue classique 1600-1660*, 2 vol. ; *T. IV. La langue classique 1660-1715*, 2 vol., A.

- Colin, 1966.
- Bury, Emmanuel, *Littérature et politesse. L'invention de l'honnête homme (1580-1750)*, PUF (Perspectives littéraires), 1996.
- Delforge, Frédéric, *Les Petites Écoles de Port-Royal 1637-1660*, préface de Philippe Sellier, Éditions du Cerf (Histoire), 1985.
- Elias, Norbert, *La Société de cour* [1969], traduit de l'allemand par Pierre Kamnitzer et par Jeanne Etoré [1974] ; préface de Roger Chartier, Flammarion (Champs), 1985.
- Forestier, Georges, *Jean Racine*, Gallimard (NRF Biographies), 2006.
- Fumaroli, Marc, *L'Âge de l'éloquence. Rhétorique et « res literaria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique* [Genève, 1980], A. Michel (Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité), 1994.
- Fumaroli, Marc, *Héros et orateurs. Rhétorique et dramaturgie cornéliennes*, Genève, Droz [1990] (Titre courant), 1996.
- Fumaroli, Marc, *Trois institutions littéraires*, Gallimard (folio/histoire), 1994.
- Fumaroli, Marc, *La Diplomatie de l'esprit. De Montaigne à La Fontaine* [1998], Gallimard (Tel), 2001.
- Fumaroli, Marc, *La République des Lettres*, Gallimard (Bibliothèque des histoires), 2015.
- Génetiot, Alain, *Le Classicisme*, PUF (Quadrige), 2005.
- Guion, Béatrice, *Pierre Nicole moraliste*, Champion, 2002.
- Lafond, Jean, *L'Homme et son image. Morales et littératures de Montaigne à Mandeville*, Champion (Lumière classique), 1996.
- Lathuillère, Roger, *La Préciosité. Étude historique et linguistique. T. I Position du problème. Les origines*, Genève, Droz (Publications romanes et françaises) [1966], 2^e éd., 1969.
- Magendie, Maurice, *La Politesse mondaine et les théories de l'honnêteté en France, au XVII^e siècle, de 1600 à 1660* [1925], Genève, Slatkine Reprints, 1993.
- Maulnier, Thierry, *Racine*, Gallimard [1936] (folio/essais), 1988.
- Mesnard, Jean, *Les Pensées de Pascal* [1976], 2^e éd., SEDES, 1993.
- Mesnard, Jean (dir.), *Précis de littérature française du XVII^e siècle*, PUF, 1990.
- Mesnard, Jean, *La Culture du XVII^e siècle. Enquêtes et synthèses*, PUF, 1992.
- Montandon, Alain (dir.), *Dictionnaire raisonné de la politesse et du savoir-vivre. Du Moyen Âge à nos jours*, Seuil (La Couleur de la vie), 1997.
- Munteano, Basil, *Constantes dialectiques en littérature et en histoire. Problèmes, recherches, perspectives*, Didier, 1967.
- Parmentier, Bérengère, *Le Siècle des moralistes. De Montaigne à La Bruyère*, Seuil (Points), 2000.
- Picard, Raymond, *La Carrière de Jean Racine*, Gallimard (Bibliothèque des Idées) [1956], nouv. éd. rev. et augm., 1961.
- Picard, Raymond, *Racine polémiste*, J.-J. Pauvert (Libertés), 1967.
- Picard, Raymond, *Nouveau Corpus racinianum. Recueil-inventaire des textes et documents du XVII^e siècle concernant Jean Racine*, édition cumulative, CNRS, 1976.
- Picard, Raymond, *De Racine au Parthénon. Essais sur la littérature et l'art à l'âge classique*, Gallimard (Bibliothèque des Idées), 1977.

- Sellier, Philippe, *Port-Royal et la littérature. I Pascal*, Champion (Lumière classique), 1999.
- Sellier, Philippe, *Port-Royal et la littérature. II Le siècle de saint Augustin, La Rochefoucauld, Mme de Lafayette, Mme de Sévigné, Sacy, Racine*, Champion (Lumière classique), 2000.
- Tadié, Jean-Yves (dir.), *La Littérature française : dynamique & histoire I*, contributions de Jacqueline Cerquiglini-Toulet ; Frank Lestringant ; Georges Forestier et Emmanuel Bury, Gallimard (folio/essais), 2007.
- Viala, Alain, *Racine. La stratégie du caméléon*, Seghers (Biographie), 1990.
- Viala, Alain, *La France galante*, PUF (Les Littéraires), 2008.
- Vialleton, Jean-Yves, *Poésie dramatique et prose du monde. Le comportement des personnages dans la tragédie en France au XVII^e siècle*, Champion (Lumière classique), 2004.
- Zuber, Roger, *Les « Belles infidèles » et la formation du goût classique. Perrot d'Ablancourt et Guez de Balzac* [1968], nouv. éd. rev. et augm., A. Michel (Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité), 1995.
- Zuber, Roger, *Les Émerveillements de la raison. Classicismes littéraires du XVII^e siècle français*, Klincksieck (Théorie et critique à l'âge classique), 1997.

b) articles

- Bury, Emmanuel, « Trois traducteurs français aux XVI^e et XVII^e siècles : Amyot, Baudoin, d'Ablancourt », *Revue d'histoire littéraire de la France*, XCIII, 3 (1997), p. 361-371.
- Bury, Emmanuel, « Un idéal de la culture française entre humanisme et classicisme : "civiliser la doctrine" », *FLS*, Vol. XXXIII, 2006, p. 117-129.
- Chartier, Roger, « Distinction et divulgation : la civilité en question », dans *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Seuil, 1987, p. 45-86.
- Cognet, Louis, « Les Petites-Écoles de Port-Royal », *CAIEF*, 1953, n° 3-5, p. 19-29.
- Declercq, Gilles, « *Usage et Bel usage* : l'éloge de la langue dans les *Entretiens d'Ariste et d'Eugène* du père Bouhours », *Littératures classiques*, n° 28, 1996, p. 113-136.
- Declercq, Gilles, « La rhétorique classique entre évidence et sublime (1650-1675) », dans *L'Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne 1450-1950*, sous la direction de Marc Fumaroli, PUF, 1999, p. 629-706.
- Declercq, Gilles, « La formation rhétorique de Racine », dans *Jean Racine 1639-1699*, éd. Gilles Declercq et Michèle Rosellini, PUF, 2003, p. 257-290.
- France, Peter, « Polish, police, *polis* », dans *Politeness and its discontents. Problems in French Classical Culture*, Cambridge UP, 1992, p. 53-73.
- Fumaroli, Marc, « D'Italie en France : de la civilité à la citoyenneté », dans *Exercices de lecture. De Rabelais à Paul Valéry*, Gallimard (Bibliothèque des Idées), 2006, p. 329-410.
- Lévêque, André, « "L'honnête homme" et "l'homme de bien" au XVII^e siècle », *PMLA*, 1957, Vol. 72, No. 4, p. 620-632.
- Mesnard, Jean, « Universalité de Pascal », dans *Méthodes chez Pascal*, PUF, 1979, p. 335-356.
- Mesnard, Jean, « Racine et Port-Royal : autour d'un épisode inconnu », dans *La « Guirlande » de Cecilia. Studi in onore di Cecilia Rizza*, Schena/Nizet, 1996, p. 557-565.
- Mesnard, Jean, « Racine, Nicole et Lancelot », dans *Jean Racine 1639-1699*, éd. Gilles Declercq et Michèle Rosellini, PUF, 2003, p. 368-369.

- Morel, Jacques, « Molière et la dramaturgie de l'honnêteté » [1963], repris dans *Agréables mensonges. Essais sur le théâtre français du XVII^e siècle*, Klincksieck (Bibliothèque de l'âge classique), 1991, p. 277-288.
- Ott, Karl August, « La notion du « Bon usage » dans les "Remarques" de Vaugelas », *CAIEF*, 1962, n° 14, p. 79-94.
- Starobinski, Jean, « Sur la flatterie » [1971], repris dans *Le Remède dans le mal. Critique et légitimation de l'artifice à l'âge des Lumières*, Gallimard (NRF Essais), 1989, p. 61-90.
- Starobinski, Jean, « Le mot *civilisation* » [1983], repris dans *Le Remède dans le mal*, éd. cit., p. 11-59.
- Stewart, William Mc C., « L'éducation de Racine. Le poète et ses maîtres », *CAIEF*, 1953, n° 3-5, p. 55-71.
- Thirouin, Laurent, « Le moi haïssable, une formule équivoque », dans *Croisements d'anthropologies. Pascals Pensées im Geflecht der Anthropologien*, eds. Rudolf Behrens, Andreas Gipper et Viviane Mellinghoff-Bourgerie, Heidelberg, Universitätsverlag, 2005, p. 217-247.
- Thirouin, Laurent, « Pierre Nicole, improbable théoricien de la civilité », *Annuaire de l'Institut Michel Villey*, Dalloz, 2011, vol. 3, p. 99-127.
- Vialleton, Jean-Yves, « Dramaturgie et civilité : Racine et ses critiques », dans *Jean Racine 1699-1999*, eds. Gilles Declercq et Michèle Rosellini, PUF, 2003, p. 99-112.